

DER DELEGIERTE
FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT

an	BP	WP	CG			a/a
Den	88	88	88			
visa	MW	WP	CG			CG
EPD - 7. Aug. 1974						
CG/ea						

26 JUL. 1974

Akten-Nr. t. 311 Afghanistan 2

ANTRAG Nr.193/74

Bern, le 22 juillet 1974

1. An den Délégué à la Coopération technique
2. Bezeichnung der Aktion: Production et commercialisation de fromages et autres produits laitiers en Afghanistan

3a. Kurzname der Aktion: (30 Anschläge)

A F G H A N I S T A N P R O J E T F R O M A G E R

3b. Kurzname der Phase: (30 Anschläge)

P R E M I E R E P H A S E

4. Verantwortliche Institution mit Adresse: Le Délégué à la Coopération technique

5. Land: Afghanistan

6. Beantragter Kredit: Fr. 470'000.--

7. Art des Kredites:

8. Gegenstand des Antrages:

A fonds perdu

Neue Aktion

Darlehen in lokaler Währung

Neue Aktionsphase
Vorangehende Antragsnummer: 224/69
(pour information)

Andere Darlehen

Zusatzkredit
Vorangehende Antragsnummer:

9a. Dauer der Aktion: 24 mois

10. Beginn der Aktion: août 1974

9b. Pers. Einheiten/Monate: 48

11. Eintreten beschlossen am: 13.7.1972

Vorgemerker Betrag: Fr. 380'000.--

12. Sektion: Asie

13. Sachbearbeiter: S. Chappatte

14. Art der Aktion: Projet du Délégué Nr. 61*
(Haupt- und Sachgruppe gemäss Kontenplan)

15. Sachgebiet der Aktion: Industrie laitière Nr. 233*
(Statistische Klassierung)

* Nummer wird vom "Dienst PBS" ausgefüllt.

Ba 29. Juli 74 16 Kopie ging an:

-teheran



1. Introduction

L'Afghanistan fait partie du groupe des 25 pays les plus pauvres du monde et compte même parmi les plus défavorisés de ceux-ci. Jadis carrefour de civilisations et centre de commerce actif, le pays se trouve maintenant à l'écart des grands courants internationaux. La nature l'a généreusement doté de paysages magnifiques mais ne lui a concédé qu'un terrain difficile et très souvent hostile. Des 16,5 millions d'habitants, 85 % environ dépendent de l'agriculture et contribuent pour moitié environ à la formation du produit national brut contre 12 % pour l'industrie manufacturière. Les nomades sont au nombre de deux millions environ. L'agriculture constitue la colonne vertébrale du pays, elle ne dépasse souvent pas le stade de l'économie de subsistance; ses principaux produits sont les céréales, les fruits et noix, les légumes et le coton. Le secteur animal est très important.

Selon les dernières estimations publiées par des organisations internationales, le produit national brut par habitant est de quelque 80 dollars par année et le taux d'alphabétisation d'environ 3 %.

En été 1973, un coup d'Etat a délogé la monarchie et l'a remplacée par un régime républicain qui s'est mis avec une ardeur accrue au travail de développement national.

La coopération technique entre l'Afghanistan et la Suisse ne démarre vraiment que maintenant car jusqu'au début de cette année on ne pouvait mettre à son crédit que l'envoi de quelques missions de courte durée. La situation s'est modifiée dans le courant de 1974. En plus du projet fromager qui fait l'objet de la présente proposition, l'envoi à Caboul d'un expert qui sera chargé de la normalisation des produits agricoles (crédit déjà approuvé) ainsi que l'acceptation en juin 1974 d'une participation de la CT au projet de l'UNICEF pour l'approvisionnement

en eau potable des populations rurales de l'Afghanistan traduisent la volonté de la CT d'accroître progressivement et dans la mesure de ses possibilités financières son aide à ce pays particulièrement désavantagé.

2. Cadre général

L'agriculture constitue le principal objectif du programme afghan de développement, à juste titre d'ailleurs car c'est l'unique source d'emploi et de revenu pour la grande majorité des Afghans. C'est avant tout dans ce secteur que les gains en production puis en productivité permettront d'**induire** le plus rapidement possible des créations et des transferts de revenus, qui formeront une masse de pouvoir d'achat susceptible à la longue de couvrir les besoins essentiels de la population. Ce processus sera d'autant plus rapide que les efforts viseront l'exploitation de ressources peu ou pas utilisées comme le lait.

En effet, en dépit de ses possibilités, le secteur animal n'a pas été l'objet de beaucoup d'attention au cours des dernières décennies. Dans le but de combler cette lacune les auteurs du 4ème plan (1972-76) ont décidé de développer ce secteur, particulièrement en ce qui concerne les bovins et les ovins (production, fourrage, services vétérinaires, etc.), avec l'aide multilatérale (PNUD) et bilatérale. Le PNUD est particulièrement actif dans les domaines de la formation d'animateurs agricoles, du développement des services vétérinaires et de l'économie animale; il dispose d'un vaste appareil sur lequel pourront également s'appuyer les deux experts suisses prévus pour le projet fromager.

On estime généralement à plus de 60 millions le nombre des animaux domestiques en Afghanistan, dont une bonne moitié de moutons. Ceux-ci appartiennent pour la plupart aux nomades qui

possèdent également des chameaux, des ânes et des chevaux comme moyens de transport mais très rarement des vaches. Ce sont donc les brebis qui fournissent le lait, selon la région de 250 à 500 gr. par jour. La quantité de lait obtenue est supérieure chez les brebis "karakul", dont les grands troupeaux se déplacent dans le nord du pays, car les agneaux mâles de cette race sont tués immédiatement après la naissance pour l'utilisation de la fourrure (astrakhan). La période de lactation dure environ 100 jours.

Le nombre exact de vaches est inconnu, il s'élève en tout cas à plusieurs millions. Les bovins appartiennent aux paysans sédentaires, leur nombre varie grandement d'une région du pays à l'autre.

Sous une forme ou une autre, le lait fait partie de la nourriture de base des afghans. Aussi bien les nomades que les paysans connaissent la fabrication des yoghourts, des fromages à la présure et des fromages de "caillé lactique". La plus grande partie de ces produits sont consommés frais ou mis en vente au prochain bazar. Avant la fabrication du fromage, le lait est en partie écrémé pour la fabrication de beurre et de ghee (beurre fondu). Les produits laitiers ne sont pas conservés à l'exception du ghee et du kurud (fromage maigre séché au soleil et dur comme la pierre). A part les fromages fabriqués par les nomades, le lait et les produits laitiers sont produits dans de bonnes conditions d'hygiène. La population rurale semble consommer assez de protéines de lait, au moins 4 fois plus que la population urbaine, qui en manque indéniablement. Cela tient pour une grande part à ce que le lait et ses sous-produits ne sont pas l'objet d'une vente régulière et qu'ils ne sont vendus sur le marché qu'en cas de surplus. Les missions qui se sont succédées en Afghanistan ont permis de constater que l'Afghanistan importait d'Europe (et à une certaine période du Pakistan également) de grandes quantités de ghee, de lait condensé, de lait en poudre et de fromages mais que leur prix était malheureusement prohibitif.

L'intérêt du programme vétérinaire du PNUD pour le projet fromager de la CT réside pour beaucoup dans le fait qu'en raison de la sous-exploitation et de l'inexploitation du lait (les vaches servent souvent d'animaux de trait et les brebis n'allaitent que les agnelles) la non-traitte de ces animaux cause de sérieuses maladies des mamelles (mastite, nécrose). Selon un expert russe au service de la FAO, spécialiste des karakul (il y en a aussi énormément de l'autre côté de la frontière en Russie), les troupeaux pourraient être considérablement améliorés si l'on trayait régulièrement les brebis jusqu'à 3 mois environ après la mise-bas.

3. Description du projet

3.1. Préparation du projet

En 1969, le gouvernement afghan, en la personne de son vice-premier ministre M. Zamad Hamed, demande l'assistance de la Coopération technique suisse pour étudier de quelle manière on pourrait améliorer la production de lait et la fabrication du fromage en Afghanistan, en particulier pour indiquer les possibilités d'exploiter les énormes quantités de lait non utilisées et d'en faire bénéficier l'alimentation générale. Répondant à cette requête, le Délégué à la Coopération technique approuve à la fin de l'année 1969 une proposition (no 224/69) d'envoyer sur place une mission exploratoire composée de M. le Professeur Bachmann du "Milchtechnisches Institut des ETHZ" et de M. Ogi, fromager alors au service de la CT au Népal et actuellement engagé dans le cadre du projet fromager de la CT au Pérou. La mission avait pour tâche d'étudier le bien-fondé de cette demande et dans l'affirmative de préciser la forme que devait prendre une éventuelle assistance technique de la CT dans ce domaine, MM. Bachmann et Ogi ont séjourné l'un 4 mois, l'autre 7 mois dans différentes régions d'Afghanistan. Leurs principales conclusions furent :

- l'économie laitière peut et doit être développée,
- première priorité: l'utilisation des surplus laitiers des brebis karakul des tribus nomades du nord du pays,
- deuxième priorité: la formation de techniciens laitiers et de fromagers ainsi que la création de laiteries-pilotes dans les régions du pays qui comptent un cheptel bovin important,
- réduire au strict minimum l'intervention de l'administration afghane, faible et corrompue et rechercher le contact avec des initiatives privées (coopératives de producteurs par exemple).

Sur la base des propositions et des essais entrepris par l'équipe suisse, M. Jkkala, un expert danois de la FAO dont les activités étaient financées par des fonds privés ("Asian Foundation") a animé pendant une année et demi jusqu'à fin 1972 un projet fromager comprenant tous les volets proposés par M. Bachmann: fabrication de fromage à partir de lait de vache à Baghlan (au nord de l'Hindoukouch) et à partir du lait de brebis au lieu de pâture et de mise-bas des brebis karakul dans les plaines du nord du pays pendant 2 - 3 mois au printemps; formation de techniciens. Le projet fut arrêté en raison du brusque retour en Europe de l'expert danois pour raisons familiales et de l'impossibilité de lui trouver un successeur. L'expérience Jkkala revêt une énorme importance car elle a prouvé la viabilité technique et économique d'une opération identique à celle que nous proposons.

En mai 1972, M. Wiesmann effectue une mission en Afghanistan à la suite de laquelle l'entrée en matière du présent projet est acceptée.

Une deuxième mission Bachmann est organisée en septembre 1972 dans le but de préparer les détails du projet. M. Bachmann est accompagné pendant une semaine par M. P. Centlivres, ethnolo-

gue, qui connaît très bien l'Afghanistan pour y avoir travaillé et séjourné pendant de nombreuses années et qui s'est surtout penché sur la nature des produits laitiers qui entrent dans le circuit commercial, sur les membres du groupe domestique qui ont la charge des laitages ainsi que sur les groupes humains, ethniques en particulier, qui sont voués à l'élevage des ovins.

La description du projet est basée sur les conclusions du rapport de la 2ème mission Bachmann.

Le très long laps de temps qui sépare l'acceptation de l'entrée en matière de la présentation de la présente proposition doit être mis sur le compte de la lenteur de l'ancien gouvernement afghan à donner une réponse positive aux propositions Bachmann, au coup d'Etat de juillet 1973 ainsi qu'au désir de voir se stabiliser la situation politique et économique avant de démarrer le projet.

M. Wiesmann s'est à nouveau rendu en Afghanistan au mois d'avril de cette année pour étudier la situation à Caboul et prendre contact avec les nouveaux responsables du projet au sein de l'administration afghane.

Le "Project Outline on utilisation and commercialisation of milk in Afghanistan" qu'il a signé avec M. Ahmed Shah Sadali, directeur de l'"Animal Health Division of the Ministry of Agriculture" reprend intégralement les recommandations de la seconde mission Bachmann.

La demande officielle du gouvernement afghan ne nous est pas encore parvenue. Nous savons cependant par notre Ambassade à Téhéran que le projet a été approuvé par le Ministère des Affaires étrangères et par le bureau du PNUD qu'il a reçu l'accord des Ministères de l'Agriculture et du Plan.

3.2. Description du projet

3.2.1. Objectifs

Les objectifs au projet sont :

- 1) la production de fromage et autres produits laitiers par l'utilisation des surplus laitiers des brebis Karakul et le développement de la production laitière bovine;
- 2) l'établissement d'un réseau de distribution et de vente du fromage;
- 3) la formation de fromagers afghans.

La production de fromage se fera à partir d'un centre travaillant régulièrement tout au long de l'année dans une zone urbaine et utilisant le lait de vache et à partir d'un centre secondaire de production saisonnière, dépendant du premier, qui s'établira chaque année au lieu de pâture et de mise-bas des brebis karakul pendant 3 mois au printemps.

Le centre permanent aurait dû s'établir à Baghlan, où nous aurions pu reprendre les locaux utilisés par M. Jkkala. Le brusque départ de ce dernier a modifié la situation car il a incommodé les paysans de la région qui avaient pris l'habitude de compter sur la livraison régulière de lait à la fromagerie et donc sur la rentrée assurée d'un certain revenu. Parmi les lieux possibles d'implantation indiqués dans le rapport Bachmann-Ogi de 1970 figure aussi Tashkurgan, centre régional des steppes du nord du pays. Lors d'une mission scientifique effectuée à la fin de 1973, M. P. Centlivres avait, à notre demande, pris quelques contacts à Tashkurgan, qu'il connaît fort bien pour y avoir vécu assez longtemps. Il s'avère que

nous n'aurons aucune difficulté à nous y établir et que nous pourrions même bénéficier d'un approvisionnement plus grand en lait.

Le lait des brebis sera récolté, traité et transformé chaque printemps aux endroits où s'établiront les tribus nomades pendant la période de mise-bas des brebis. Le travail se fera sous tente et la production sera transférée dans des locaux de réfrigération avant d'être commercialisée. On pourrait théoriquement traiter de grandes quantités de lait de brebis par jour, mais pratiquement le volume traité sera très modeste au début. Il augmentera à la mesure de la qualité des contacts avec les tribus nomades. L'opération devrait être rapidement rentable en raison du fait que selon les essais de l'équipe Bachmann-Ogi en 1970, le seuil de rentabilité devrait se situer assez bas, légèrement au-dessus de 1'000 kg. de lait par jour dans les conditions d'alors (prix d'achat du lait aux producteurs, structure d'écoulement du lait, etc.). Ce chiffre n'a cependant qu'une valeur indicative. La mission Jkkala a prouvé que le seuil de rentabilité pourrait déjà être atteint avec un traitement journalier de lait inférieur à ce montant. Ce fait a une certaine importance pour les prix de vente.

Le seuil de rentabilité pour la production de fromage à partir de lait de vache est aussi assez bas (mission Jkkala: production de 25 à 30 kg. de fromage par jour) surtout dans les conditions qui seront celles du projet: faibles investissements, équipement sommaire, etc. Il importe que ces seuils soient rapidement atteints pour abaisser le prix de vente du fromage et le mettre aussi vite que possible à la portée des couches moins élevées de revenus. Il faut bien être conscient qu'au début du projet, les prix seront quelque peu élevés; c'est une contrainte temporaire inévitable. Ils diminueront au fur et à mesure que la quantité de lait traitée augmentera.

La fromagerie de base produira des fromages qui répondent aux goûts de la population afghane, en l'occurrence un petit fromage

dur et un fromage fondu. Le lait des brebis sera transformé en fromage blanc du type "brinza" très demandé dans toute la région (URSS, Iran, etc.).

Un réseau de distribution et de vente sera créé dans le pays, il se développera à partir de points d'appui à Caboul et Tashkurgan. A long terme on peut même penser qu'une partie de la production pourra être exportée.

La formation de techniciens afghans se fera sur le terrain à partir d'une formation de base acquise au FAO/Danish Dairy Centre du Liban. Durant les deux premières années d'opération, 5 - 10 techniciens seront aussi formés qui pourront par la suite diriger les unités de production devenues autonomes (cf. 3.2.5).

3.2.2. Programme de réalisation

Le projet commencera à l'automne 1974 par une première phase de deux ans qui sera prolongée d'un commun accord à la lumière des expériences effectuées.

Les six premiers mois de la première phase seront consacrés à la préparation du projet, à l'établissement de la fromagerie de base, aux contacts avec les paysans, à la préparation de la campagne de printemps auprès des tribus nomades et aux premières démarches en vue de la création du réseau de vente. Durant cette phase préparatoire, contact sera également pris avec les différents projets étrangers d'aide dans les domaines de la production animale et des services vétérinaires.

Le prolongement de l'action lors d'une deuxième phase se fera sur la base des résultats obtenus, il n'est d'ores et déjà pas illusoire de penser que l'équipe suisse pourrait alors être doublée et ses activités augmentées en conséquence.

3.2.3. Personnel

Deux experts seront nécessaires du côté suisse. Le chef de projet, responsable de la contribution suisse (experts, équipement, fonds de roulement), sera un ingénieur ou technicien agronome spécialisé dans les problèmes de l'industrie laitière. Il séjournera surtout à Caboul, car il sera responsable de la mise sur pied d'un système de distribution et de vente dans le pays, mais n'y demeurera pas en permanence. Il passera également une grande partie de son temps (encore à déterminer, vraisemblablement 3 à 4 jours toutes les deux semaines) à la fromagerie de base et accompagnera l'expert fromager dans ses campagnes du printemps.

Le second expert sera un fromager compétent pour la fabrication du fromage, la formation des techniciens afghans et l'organisation du travail de production. Il séjournera vraisemblablement à Tashkurgan et se rendra chaque printemps aux lieux de pâture des brebis karakul.

Ces deux experts ont déjà été trouvés en la personne de M. Gian Monsch, agronome expérimenté ayant travaillé longtemps au Népal et au Yémen et actuellement au Bangla-Desh, et de M. Raymond Pittet, jeune fromager qui vient de s'acquitter avec succès d'une mission de 3 mois à Kars en Turquie.

Ils seront assistés par M. le Professeur M. Bachmann, qui a effectué les deux premières missions exploratoires et qui fonctionnera comme conseiller technique du projet ainsi que par M. P. Centlivres. Durant la première phase du projet il est prévu une mission de M. P. Centlivres (en raison de l'importance de créer des contacts durables et fructueux avec la population afghane) et 2 missions de M. Bachmann.

3.2.4. Equipement

L'équipement prévu pour le projet, dont la liste figure en annexe à la présente proposition, est simple, adapté à la situation afghane et tient compte du fait que le matériel sera repris et utilisé par les afghans. Non mentionné dans la liste mais prévu dans le matériel est un appareil conçu par M. Bachmann spécialement pour ce projet et dont les travaux ont été financés par * la CT. Il s'agit d'un chaudron à fromage où le lait est chauffé grâce à l'énergie solaire recueillie au moyen d'un collecteur spécial et d'un appareil fonctionnant à main pour la fabrication de fromage fondu. Des essais concluants ont été effectués à Zurich qui est pourtant loin d'être aussi ensoleillée que le nord de l'Afghanistan.

La récolte de lait et la production de fromage se feront sur une base commerciale. Les experts doivent donc disposer d'un fonds de roulement (revolving fund) couvrant les frais d'exploitation ainsi que l'achat du lait pour une période de 4 mois au moins. Ce fonds se monte à Fr. 45'000.-- environ et comprend le prix du lait, le combustible, les produits chimiques, la main d'oeuvre locale, la location des bâtiments, les frais de transport, de stockage, d'emballage et de vente et une petite réserve.

Le but de l'opération est de céder l'entreprise à une entreprise non-gouvernementale, société privée, société villageoise ou coopérative regroupant les producteurs de lait. Cette entité devra racheter le fonds de roulement et les frais de fabrication du fromage non encore vendu, elle devra en outre payer l'équipement. Le produit de cette vente s'augmentera des profits éventuellement réalisés pour nous permettre de lancer une opération identique dans une autre région. Les experts maintiendront néanmoins pendant toute la durée d'un projet fromager suisse

* (proposition 361/73 technologie intermédiaire EDFZ Fr. 50'000.--)

en Afghanistan le contact avec ces unités devenues autonomes. Nous comptons également sur un certain effet de démonstration de l'opération et espérons pouvoir inciter des initiatives locales à lancer des actions identiques.

3.2.6. Développement possible

Il est possible que la CT se lance dans des projets de plus grande envergure en Afghanistan si les premiers projets mentionnés dans l'introduction s'avèrent concluants et que le présent projet fromager serve de point d'appui d'un développement régional des provinces centrales, étant donné que le rayon d'opération prévu n'est pas très éloigné des grandes vallées de l'Hindoukouch.

3.2.7. Cadre juridique et administratif

Le projet fera l'objet d'un accord officiel avec le gouvernement afghan et sera placé sous le contrôle direct du "Department of Animal Husbandry and Veterinary Services" du Ministère de l'Agriculture. La contribution du gouvernement afghan se limitera à mettre à disposition un chef de projet adjoint (technicien déjà formé), 4 jeunes techniciens laitiers et fromagers à former, du personnel subalterne (chauffeurs, gardes, aides) ainsi qu'à fournir un local adéquat pour la fromagerie de base et un dépôt pour le fromage.

Vu la faiblesse de l'administration afghane et l'absence de représentation officielle de la Suisse à l'exception d'un agent consulaire honoraire, les experts suisses bénéficieront de l'appui du PNUD qui dispose d'un important appareil dans le

pays et avec lequel nous passerons un accord ad hoc concernant l'utilisation de leur administration et de leur assistance pour toute démarche ou procédure administrative (passeport, importation de matériel, visas, courrier, etc.).

4. Budget (2 ans)

10 Frais pour experts		
11 Salaires	200'000.--	
- 2 experts 48 mois expert		
- visiting experts	15'000.--	
12 charges sociales	20'000.--	
13 frais de voyages		
- Suisse-Kaboul-Suisse	25'000.--	
- Voyages de service en Afghanistan	10'000.--	
14 Garde meubles	3'000.--	
15 Frais d'installation	4'000.--	
16 Frais de préparation	5'000.--	
17 Frais de transfert (matériel)	<u>4'000.--</u>	286'000.--
30 Frais pour formation homologues		
34 - frais d'inscription Liban	2'000.--	
- formation de personnel local	<u>6'000.--</u>	8'000.--
40 Achat de matériel en Suisse		15'000.--
50 Achat de matériel en Afghanistan (sinon Iran)		
- matériel technique	15'000.--	
- petit camion VAS, jeep Citroën	<u>45'000.--</u>	60'000.--
70 Frais d'exploitation		45'000.--
- revolving fund		
80 Frais d'administration du projet		<u>7'000.--</u>
		421'000.--
Réserve		<u>49'000.--</u>
T o t a l :		<u>470'000.--</u>

Frais de matériel40. Matériel acheté en Suisse

- 1 grande écrémeuse, pour opérations à la main;
- 2 petites écrémeuses pour " " " "
- 15 récipients à lait Anticorrodal, 40 litres;
- 2 tentes de camping normales;
- matériel de camping;
- 2 jeux d'équipement pour tester le lait;
- 2 appareils pour le traitement du fromage (modèle Bachmann) (déjà payé);
- produits chimiques et réactifs.

50. Matériel acheté en Afghanistan ou en Iran

- Véhicule VAS, camion léger de fabrication russe, traction sur les quatre roues, avec remorque;
- Jeep Citroën (qui serait achetée à Téhéran) ou autre véhicule de ce genre pour le transport de personnes dans des terrains difficiles;
- un jeu suffisamment grand de pièces de rechange pour chaque véhicule;
- 4 cuves à fromage, fabrication locale, contenance 150 litres chacune;
- 3 petites barattes, fabrication locale;
- une vingtaine de moules à fromage en métal, fabrication locale;
- 4 réchauds à Kérosène ou à mazout, fabrication locale;
- Outils et équipement divers (balances, mélangeurs, etc. ...);
- Une cinquantaine de petits récipients à lait pour les laitiers, fabrication locale;

- 4 à 6 récipients en plastic pour la saumure;
- planches et pieux de bois pour la fabrication d'étagères pour le fromage.

====*==*==*==*==*==*==*==*

4. <u>Résumé du plan des opérations</u>	Date ou durée prévue (en mois)	Remarques
<p>* 1) Phase en question:</p> <p>Phase No 1</p> <ul style="list-style-type: none"> * - Durée * - Crédit accordé - Signature accord-projet - Début des opérations - Engagement du chef de projet - Achat de l'équipement - Début de la construction - Achèvement de la construction - Entrée en fonction * - Achèvement de la phase - - <p>2) Phases suivantes: indéterminé</p> <p>Phase No</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée - Crédit accordé - Début des opérations - Achèvement de la phase - - <p>Phase No</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée - Crédit accordé - Achèvement de la phase <p>Phase No</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée - Crédit accordé - Achèvement de la phase <p>3) Retrait de l'aide suisse</p>	<p>24</p> <p>7.74</p> <p>8.74</p> <p>dès que possible</p> <p>8.74</p> <p>8.74</p> <p>automne 1976</p>	
5. <u>Remarques</u>		
6. <u>Section: Asie</u>	<u>Collaborateur:</u> S. Chappatte	

* 1. Projet: (désignation officielle) **Amélioration projet fromager**
* 2. Crédits antérieurs: (b) **224/69 (pour information)**

Date décision	No proposition	Période effective		Montant		Rapport final		Remarques	
		début	fin	accordé	versé	présenté	approuvé		
19.2.70	224/69			58	54,8	3,2		Rapport final à présenter	
Total									
3. Nouveaux crédits demandés: (c)									
Postes budgétaires									
		19	74	19	19	19	19	19	19
Personnel / Mois		48					8	24	16
* Bourse / Mois		12					6	6	
Frais de personnel		286					50	150	86
* Frais de bourse		8					1	5	2
Equipement étranger		15					15		
Equipement local		60					60		
Constructions							45	5	2
Frais d'exploitation		52					16	17	16
Divers		49							
* Imprévus et réserve									
* Total		470					187	177	106
Contribution fédérale (f)									

Notes: (a) Ce plan est établi pour chaque nouvelle demande de crédit; il doit coïncider avec le début d'un mois.

(b) Lorsque le nombre de ligne est insuffisant, on indique à la première ligne les plus anciens crédits ensemble. Cette rubrique est remplie uniquement lorsque la demande en question concerne une nouvelle phase d'un projet en cours.

(c) Le crédit en question et les crédits suivants qui seront demandés dans une période de six ans.

(d) Une colonne pour chaque année où des crédits doivent être accordés; la première contient les montants du budget figurant à la proposition en question.

(e) Une colonne pour chaque année successive où des versements devront être effectués en fonction des soldes des crédits antérieurs, du crédit demandé en question et des crédits suivants projetés dans la mesure où ils tombent dans la période de six ans.

(f) Cette rubrique est remplie seulement si la contribution fédérale n'est qu'une fraction du total.

* La Section des bourses ne remplit que ces rubriques.

Beantragter Kredit: Fr. 470'000.---

Antrag Nr.: 193/74

Der Sektionschef:

*F. A. Wismann*ENTSCHEID

Der Delegierte:

W. B. B.

Bern, 26 JUL. 1974

Eidg. Finanzverwaltung:

Bern,

5.8.74

Adm. Fed. Finances

Eidg. Politisches Departement:

Bern,

Eidg. Finanz- und Zolldepartement:

Bern,

NB: Für Kredite bis Fr. 199'999.-; Unterschrift des Delegierten.

Für Kredite von Fr. 200'000.- bis Fr. 599'999.-; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanzverwaltung.

Für Kredite von Fr. 600'000.- bis Fr. 1'999'999.-; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanz- und Zolldepartement.

Für Kredite ab Fr. 2'000'000.-; Antrag an Bundesrat.